

RÉUNION DU CONSEIL 6 MARS 2017

Lundi, le 6^e jour du mois de mars 2017, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prospere-de-Champlain), à compter de 19 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;
M. Michel Croteau, conseiller;
M. Michel Grosleau, maire;
M. Richard Tessier, conseiller;

Sont absentes :

Mme Andrée Perron, conseillère;
Mme Thérèse Gravel, conseillère;

Tous formant quorum sous la présidence du maire Michel Grosleau.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

L'agente de bureau, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017
4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2017
5. Approbation des comptes et salaires
6. Compte-rendu des dossiers des élus
7. Affaires nouvelles
 - 7.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Nomination d'une secrétaire d'assemblée
 - b) Modification de la résolution numéro 2016-12-175 - Nomination des maires suppléants pour l'année 2017
 - c) Demande de subvention au Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités
 - d) Installation d'un système de caméras à l'hôtel de ville
 - e) Autorisation pour une formation pour le maire M. Michel Grosleau
 - f) Demande de subvention PIQM - Volet 2
 - 7.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.3. TRANSPORT
 - 7.4. HYGIÈNE DU MILIEU
 - a) Avis de motion - Règlement sur les branchements à l'égout
 - 7.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

7.6. LOISIR ET CULTURE

- a) Demande d'entente de subvention du Club de soccer FC des Chenaux

7.7. AUTRES

- a) Demande d'aide financière du Centre d'action bénévole des Riverains
- b) Demande d'aide financière des Loisirs de St-Prosper inc.
- c) Demande d'aide financière du Comité de parents de l'École du Versant-de-la-Batiscan
- d) Demande d'aide financière de la Fondation Foyer La Pérade inc.
- e) Demande d'aide financière de Mlles traiteur à domicile
- f) Demande de commandite du Club de patinage artistique CPA La Pérade
- g) Demande d'aide financière du Comité du Festival des Sucres de St-Prosper
- h) Demande d'appui - Mois de la jonquille
- i) Mai, mois de l'arbre et des forêts
- j) Demande de location à prix réduit de la cuisine collective
- k) Demande de location à prix réduit du local de la garderie

7.8. CORRESPONDANCES

7.9. Période de questions relatives aux sujets de la séance

7.10. Période de questions diverses

7.11. Clôture de la séance

2017-03-35

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer Mme Sandra Turcotte secrétaire d'assemblée.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-36

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER 2017

Il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-37

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2017

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2017.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-38

6. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES

Il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : les chèques des déboursés du mois de février, payés à l'ordre de : École du Versant-de-la-Batiscan (chèque no. 9260), Petite caisse (chèque no. 9262), Info-excavation (chèque no. 9261), auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 2167 à 2174 inclusivement, pour une somme globale de 47 529,64 \$. Les comptes à payer portant les numéros 9263 à 9302 inclusivement et totalisant la somme de 23 893,59 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7. COMPTE-RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS

Aucun compte-rendu.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-03-39

8.1.b) MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2016-12-175 - NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer M. Richard Tessier, conseiller au siège numéro 4 pour les mois de janvier à avril, Mme Thérèse Gravel, conseillère au siège numéro 3 pour les mois de mai à août et M. Louis-Philippe Gravel, conseiller au siège numéro 5 pour les mois de septembre à décembre, en tant que remplaçants du maire Michel Grosleau, pour siéger au conseil en cas d'incapacité d'agir de ce dernier.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-40

8.1.c) DEMANDE DE SUBVENTION AU NOUVEAU FONDS CHANTIERS CANADA-QUÉBEC, VOLET FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver la demande de subvention au Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités, pour procéder à la rénovation de la bibliothèque municipale;

DE mandater la directrice générale à effectuer cette demande.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-41

8.1.d) INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CAMÉRAS À L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'il faut installer un système de caméras à l'hôtel de ville pour des mesures de sécurité;

CONSIDÉRANT que la caisse Desjardins a offert gratuitement les caméras provenant de notre ancienne caisse, à la condition que l'installation de celles-ci soit faite par la compagnie Vidéo Électronique inc.;

CONSIDÉRANT qu'en ce sens, deux demandes de prix ont été faites pour l'installation de caméras de sécurité à ladite compagnie;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de Vidéo Électronique inc.:

Pour l'installation de deux caméras : 2 505,47 \$ taxes incluses

Pour l'installation de trois caméras : 2 821,90 \$ taxes incluses

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE retenir les services de Vidéo Électronique inc. pour l'installation de trois caméras de surveillance à l'hôtel de ville pour un montant total de 2 821,90 \$ taxes incluses.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-42

8.1.e) AUTORISATION POUR UNE FORMATION POUR LE MAIRE M. MICHEL GROSLEAU

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser le maire M. Michel Grosleau à participer à trois formations afin d'obtenir le titre d'administrateur municipal :

1. Maîtrisez vos dossiers municipaux qui aura lieu le 3 juin 2017, à Québec, au coût de 385,00 \$ plus les taxes;

2. Les relations de travail et la gestion des conflits qui aura lieu le 24 mars à Berthierville, au coût de 385,00 \$ plus les taxes;

3. Atelier pratique : L'Entrevue radio et télé qui aura lieu le 18 mars à Berthierville, au coût de 385,00 \$ plus les taxes;

Les frais de déplacement seront remboursés.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-43

8.1.f) DEMANDE DE SUBVENTION PIQM - VOLET 2

Il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver la demande de subvention au Programme d'infrastructure Québec municipal, volet 2, pour procéder à la rénovation de la bibliothèque municipale.

DE mandater la directrice générale à effectuer cette demande.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

8.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.3 TRANSPORT

8.4 HYGIÈNE DU MILIEU

B-03-2017

8.4.a) AVIS DE MOTION - RÉGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT

Avis de motion est déposé par M. Michel Croteau que lors d'une prochaine séance, sera adopté un règlement portant sur les branchements à l'égout.

8.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.6 LOISIR ET CULTURE

2017-03-44

8.6.a) DEMANDE D'ENTENTE DE SUBVENTION DU CLUB DE SOCCER FC DES CHENAU

CONSIDÉRANT la demande d'entente financière du Club de soccer FC des Chenaux de financer une partie des frais d'inscription de six joueurs de la municipalité pour un montant de 25,00 \$ par joueur;

CONSIDÉRANT qu'aucun montant d'argent n'a été prévu à cet effet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE refuser cette demande d'entente de subvention;

DE transférer celle-ci au Comité des loisirs de St-Prosper et d'en aviser le demandeur.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

8.7 AUTRES

2017-03-45

8.7.a) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole des Riverains pour un montant de 300,00 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder un montant de 200,00 \$ au Centre d'action bénévole des Riverains.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-46

8.7.b) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES LOISIRS DE ST-PROSPER INC.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Comité des Loisirs de St-Prosper pour un montant de 7 000,00 \$;

CONSIDÉRANT le montant prévu au budget de l'année financière 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Richard Tessier et résolu à

l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder un montant de 6 000,00 \$ au Comité des Loisirs de St-Prosper.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-47

8.7.c) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE DU VERSANT-DE-LA-BATISCAN

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Organisme de Participation de Parents, OPP, de l'école du Versant-de-la-Batiscan;

CONSIDÉRANT qu'aucun montant d'argent n'a été prévu au budget de l'année en cours pour cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QU'aucun montant ne soit accordé.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-48

8.7.d) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION FOYER LA PÉRADE INC.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation Foyer La Pérade inc. pour un montant de 100,00 \$;

CONSIDÉRANT le montant prévu au budget de l'année financière 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder un montant de 100,00 \$ à cette fondation.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-49

8.7.e) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE MLLES TRAITEUR À DOMICILE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Mlles Traiteur à domicile, pour un montant de 6 000,00 \$;

CONSIDÉRANT que seule la MRC des Chenaux détient les compétences exclusives pour aider financièrement au démarrage des nouvelles entreprises;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE refuser cette demande.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-50

8.7.f) DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE CPA LA PÉRADE

CONSIDÉRANT la demande de commandite du Club de patinage artistique CPA de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

CONSIDÉRANT la possibilité d'achat d'une visibilité dans leur

programmation comme suit :

40,00 \$, grandeur d'une carte d'affaire;

80,00 \$, une demi-page;

120,00 \$, une page de 8 1/2 x 7 environ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE procéder à l'achat d'une publicité au montant de 40,00 \$, soit la grandeur d'une carte d'affaire.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-51

8.7.g) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COMITÉ DU FESTIVAL DES SUCRES DE ST-PROSPER

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Comité du festival des sucres de St-Prosper pour un montant de 1 500,00 \$;

CONSIDÉRANT le montant budgété pour l'année financière 2017;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder une aide financière de 750.00 \$ au Comité du Festival des sucres de Saint-Prosper et de prendre les fonds à même le montant budgété à cette fin.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-52

8.7.h) DEMANDE D'APPUI - MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT qu'en 2017, plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le mois de la Jonquille et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE décréter que le mois d'avril est le mois de la jonquille;

QUE le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-53

8.7.i) MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

CONSIDÉRANT l'activité annuelle, le mois de l'arbre et des forêts, mise sur pieds par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, en collaboration avec le ministère des Forêts, Faune et Parcs du Québec;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain bénéficiera gratuitement de cent plants d'arbres;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE mandater le maire, M. Michel Grosleau et le conseiller M. Louis-Philippe Gravel à la distribution des cent plants d'arbres offerts gratuitement à la population de Saint-Prospér-de-Champlain;

DE tenir cette activité le 20 mai 2017, dans la cour de l'hôtel de ville;

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-54

8.7.j) DEMANDE DE LOCATION À PRIX RÉDUIT DE LA CUISINE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT la demande d'une citoyenne d'obtenir à prix réduit la location de la cuisine collective pour y tenir des cours de cuisine destinés aux enfants et aux adolescents;

CONSIDÉRANT la proposition de la demanderesse de fixer le coût de la location à 10,00 \$ par semaine, pour un cours de cuisine par semaine;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE prêter gratuitement ce local à la demanderesse afin de contribuer ainsi au développement des jeunes de notre paroisse.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-03-55

8.7.k) DEMANDE DE LOCATION À PRIX RÉDUIT DU LOCAL DE LA GARDERIE

CONSIDÉRANT la demande du Club de l'Âge d'Or d'obtenir à prix réduit la location du local de la garderie pour y tenir des activités adaptées pour les personnes de 50 ans et plus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE prêter gratuitement ce local au Club de l'Âge d'Or afin de contribuer ainsi à la diversité des activités.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

8.8 CORRESPONDANCES

8.9 PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

8.10 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES

2017-03-56

8.11 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 20 h 15.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

Michel Grosleau
Maire

Sandra Turcotte
Agente de bureau